

CONCOURS DES MIELS D'ANJOU – MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017



Fiche d'inscription au concours de miel



Fiche à retourner avant le 1^{er} septembre 2017, accompagnée de 1 échantillon de 300 gr (minimum 250 gr) de chaque miel, à l'une des personnes suivantes :

- Nathalie Lecaplain : 3, place de la Noë – 49320 LES ALLEUDS (06 42 91 50 65)
- Claude Jeanneteau : 2 bis chemin de la Roche – 49800 ANDARD (02 41 76 81 90)
- Bernard Bouyer : 5av Du Pre-archer – 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES (06 64 11 59 88)
- Jean-Pierre Thomain : 7, rue de Verdun – 49500 SEGRE (07 70 62 78 93)

Merci de prévenir avant de déposer les échantillons.

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal et Ville : _____

Téléphone : _____ N° apiculteur (NAPI) : _____

Produit(s) présenté(s) au concours (*Cocher la case du miel présenté*) :

- ❖ Classe mono floraux → section miel de châtaignier
- ❖ Classe poly floraux → section miel de printemps
- ❖ Classe poly floraux → section miel de fleurs (toutes fleurs) / miellat
- ❖ Classe poly floraux → section miel de fleurs (toutes fleurs) / nectar
- ❖ Classe poly floraux → section miel de forêt

« J'atteste sur l'honneur que ce miel est bien de ma production. »

Signature : _____

Règlement :

Les miels acceptés au concours doivent faire partie des classes et sections indiquées ci-dessus.

Les échantillons, dans chacune des catégories, sont constitués par des pots anonymes, donc sans étiquette d'identification du producteur, uniquement la catégorie du miel et le n° d'apiculteur (NAPI).

Pour tous les participants, les échantillons devront être constitués de 1 pot par section qui sera déposé en même temps que la candidature chez l'une des personnes désignées plus haut.

Merci de prévenir avant de déposer les échantillons.

Les renseignements demandés seront vérifiés pour respecter la légalité de la manifestation.